**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 16 (1908)

Heft: 3

**Quellentext:** Une curiosité littéraire

**Autor:** Duillier, A.

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## UNE CURIOSITÉ LITTÉRAIRE

Lettre écrite à M. Seigneux de Correvon par Madame de Tercier-Blonay, petite-fille de M. de Duilly et mariée à l'âge de 13 ans.

Monsieur,

Je me félisite que votre obligante letre me procure l'honneur de vous remersier des veux sincère que vous faite pour mon bonheur et celui de Monsieur de Blonay, les engagement de famme on quelque chose de rebutant pour une jeune personne par l'air de seigneur et maître que nombre de mary prenne avec leur épouse, mais la cordialité qui règne entre Monsieur le Bourcie et Madame son épouse me font espérer et cela par de bonne raison que j'aurai en la personne de Monsieur de Tersier un époux contant et un ami fidelle et complaisant. Le nom de mère a quelque chose de plus sérieux pour moi ce temps, et permettez de ne pas malarmé si tôt, et d'espérer que le temps et l'exemple d'un cher ami me feront acquérir des qualité propre à remplir ce devoir si je suis un jour dans le cas. Convenez, Monsieur, que vous m'aves fait faire de sérieuse reflection, mais ma grande jeunesse et mon peut d'expérience les dissipe d'abord et Madame de Blonay comme la jeune de Duillier aimera le badinage. J'espère qu'alors, Monsieur, vous m'accorderez l'estime que vous me témoigniez cet hiver de même que Madame la Boursiere à qui je prend la liberté d'offrir mes honneurs les plus respectueux, vous priant de ne pas oublier une petite voisine qui ne regrete Lausanne que par ce qu'elle n'est point à portée de vous assurer qu'elle a l'honneur d'être avec une parfaite considération votre très humble et très obéissante servante.

A Duillier, juillet 1744.

L. FACCIO.

Communiqué par M. A. de Seigneux, à Genève.

